



NATURA 2000

Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

numéro **02**
SEPTEMBRE
2 0 1 8

Natura 2000

Un réseau de sites qui couvre plus de 18 % du territoire terrestre de l'Union Européenne et 6 % de sa surface maritime.

Harmonisation des suivis Natura 2000 en Grand-Est

■ Contexte et objectifs

La France s'est engagée à assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et flore d'intérêt communautaire. Afin d'estimer l'état de conservation de ces espèces et habitats, notamment au sein du réseau Natura 2000, un rapportage européen est effectué tous les 6 ans.

Or, comme le montrent les résultats de « l'enquête protocoles » à laquelle vous avez répondu en juin dernier, la majorité des suivis d'espèces ou habitats réalisés en région Grand Est ne permettent pas à l'heure actuelle de déterminer l'état de conservation ou les tendances évolutives d'une espèce ou d'un habitat particulier. De plus, les protocoles utilisés pour ces suivis changent d'un site à l'autre, ce qui rend impossible la compilation des données à l'échelle régionale.

Ce constat avait déjà été fait en Champagne-Ardenne en 2013 et avait donné lieu à un travail d'harmonisation des protocoles. Parmi les protocoles définis, quatre ont pu être mis en œuvre sur l'ex-région : triton crêté, lépidoptères, odonates et Vertigo sp.

La DREAL Grand Est souhaiterait réitérer la réflexion de l'harmonisation des protocoles à l'échelle Grand Est sur la base des protocoles déjà existants et en lien avec les autres politiques prévoyant des suivis d'espèces et d'habitats. Notre région possédant une grande diversité d'espèces et d'habitats, cette démarche d'harmonisation des protocoles nécessitera une hiérarchisation des suivis à mettre en place.



■ Déroulement de la démarche

Les objectifs de cette démarche Grand Est ont été présentés en CSRPN fin juin 2018. Puis début juillet, la DREAL a mis en place 6 groupes de travail associant une quarantaine d'experts scientifiques, dont certains sont également animateurs Natura 2000, référents ou animateurs de Plan National d'Actions, par grands groupes taxonomiques d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire dans le but d'entamer une réflexion adaptée et cohérente autour de l'harmonisation des suivis Natura 2000 à l'échelle Grand-Est.

Le sujet étant vaste, les réflexions et discussions se poursuivront jusqu'à fin 2018, au sein de chaque groupe constitué. Ainsi, ces 6 groupes de travail se pencheront sur :

- la définition d'un protocole homogène de suivi de l'état de conservation d'une espèce ou d'un habitat d'intérêt communautaire, pertinent à l'échelle d'un site Natura 2000, mais aussi à l'échelle de la région Grand Est ;
- la définition d'un réseau de sites Natura 2000 (voire de secteurs hors Natura) où déployer ces protocoles ;
- la hiérarchisation d'espèces et habitats à suivre au sein d'un groupe taxonomique en lien avec les connaissances actuelles, les menaces...

En parallèle, d'autres réflexions sont actuellement engagées sur des suivis dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, des Plans Nationaux d'Actions, du cadre d'actions prioritaires Natura, du suivi de l'efficacité des mesures Natura, des protocoles du MNHN... L'objectif est bien que les travaux de ces différentes politiques soient menés de manière coordonnée en tenant compte des objectifs de chacun.

Un référent par groupe de travail fera le lien avec la DREAL sur l'avancée des réflexions tout au long de la démarche. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la DREAL.



■ Suites de la démarche

À l'issue du travail effectué par les experts scientifiques, la DREAL mettra progressivement en œuvre les différents suivis qui permettront notamment de :

- confirmer la présence ou l'absence d'une espèce ou habitat sur un site Natura 2000 précis ;
- avoir un réseau de sites Natura 2000 et secteurs pertinents à suivre par la suite ;
- faire des préconisations de gestion à l'échelle d'un site Natura 2000 ;
- et surtout, de connaître l'état de conservation ou les tendances évolutives d'une espèce ou d'un habitat à l'échelle d'un site Natura 2000, mais aussi de la région. Cette connaissance sera partagée entre les animateurs Natura 2000, les associations, les services de l'État (DREAL et DDT) et les services instructeurs.

Retour sur les réunions locales « acteurs Natura » du printemps

En complément de la réunion annuelle des acteurs Natura 2000, les DDT et la DREAL Grand-Est ont réuni au printemps les animateurs Natura 2000 dans le cadre de réunions locales.

Le 31 mai 2018 s'est tenue la journée des acteurs Natura 2000 des départements ex-lorrains (54, 55, 57 et 88). Cette journée a eu lieu près du site Natura 2000 FR4112000 "Plaine et étang du Bischwald". La matinée s'est déroulée en salle (Domofutura, Morhange) et l'après-midi a été l'occasion de (re)découvrir les prairies et mares du Bischwald en compagnie du CEN Lorraine, de l'AFB et du LIEC (laboratoire interdisciplinaire des environnements continentaux)



Photo : © DREAL Grand Est

Vous trouverez ici les présentations de la matinée (DREAL, CPEPESC, PNRL, Metz Métropole et CENL) :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/journee-des-acteurs-natura-2000-departements-54-55-a17746.html>

Deux réunions animateurs bi-départementales se sont déroulées les 19 et 25 juin dernier respectivement pour l'Aube et la Haute-Marne et pour la Marne et les Ardennes.

Ce fut l'occasion de partager des informations entre animateurs et services de l'État notamment autour de sujets comme les fonds européens, les suivis d'espèces et d'habitats, les actualités du réseau et l'animation des sites. Ces journées permettent aussi d'échanger autour de la vie des sites et de la politique Natura 2000 en général. Il est envisagé pour l'année prochaine d'intégrer à ces réunions locales de réseau une partie terrain également propice à de nombreux échanges enrichissants.

Les animateurs Natura 2000 du Bas-Rhin se sont également réunis début 2018 à l'initiative de la DDT 67.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine journée des acteurs Natura à l'échelle Grand Est : le 6 novembre 2018, à Nancy.

Bilan de 7 années d'activité du réseau Natura 2000 du Bas-Rhin



L'unité espaces-espèces de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin a édité une synthèse qui retrace les 7 années d'activité du réseau Natura 2000, de 2008 à 2014, au travers du programme FEADER 2007-2013, ainsi que 2 années de mise en place de la réglementation relative à l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN).

La présentation des 16 sites N2000 du Bas-Rhin est accompagnée d'un bilan des actions mises en œuvre et des financements engagés pour atteindre les objectifs d'amélioration de la biodiversité sur ces sites.

Le document a été adressé à l'ensemble des partenaires du réseau Natura 2000 du Bas-Rhin et est en ligne sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/content/download/26770/185929/file/2pagesvf2.pdf>

Parc naturel régional des Ballons des Vosges : des actions pédagogiques en faveur de la quiétude de la faune de montagne

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges anime 21 sites Natura 2000 répartis sur son territoire. Du piémont viticole alsacien aux pelouses d'altitude, en passant par les prairies de vallée et les forêts de hêtre et de sapin les enjeux sont variés.

En hiver, la quiétude de la faune de montagne est un enjeu majeur sur le massif. En effet, avec la neige et le froid, l'hiver est une période de disette alimentaire et, bien qu'adaptée aux conditions rudes, la faune du massif est vulnérable et puise dans ses réserves à chaque dérangement. Celui-ci, quand il est excessif, peut entraîner la mort des individus les plus faibles. Comment la faune s'adapte-t-elle à l'hiver ? Comment recherche-t-elle sa nourriture ? Comment adapter nos pratiques lors de nos sorties dans la nature en hiver pour éviter de déranger la faune, tout en pratiquant son sport favori ou en admirant la grandeur des paysages ? Voici quelques questions qu'une trentaine de classes concernées par le site Natura 2000 « Massif Vosgien » ont pu aborder en 2015 et 2016 dans le cadre d'animations scolaires menées par le CPIE des Hautes Vosges et l'association ETC Terra, partenaires du Parc sur les thématiques pédagogiques.



Animation - © ETC Terra

Site concerné :

- ZPS « Massif vosgien » (FR4112003)

Structure animatrice :

- Parc naturel régional des Ballons des Vosges : <http://www.parc-ballons-vosges.fr>

Structures partenaires :

- CPIE des Hautes Vosges : <http://www.cpie-hautes-vosges.com>
- ETC Terra : <http://www.etcterra.fr>

Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) : analyse cadastrale et foncière du site des « Marais de Saint Gond »

Le site Natura 2000 FR2100283 « Le Marais de Saint-Gond », situé au sud-ouest du département de la Marne entre Épernay et Sézanne est un site emblématique de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Ce vaste marais alcalin, d'une surface de plus de 2000 ha, a été désigné dès 1996 comme l'un des 38 sites pilote pour expérimenter la réalisation des premiers DOCOB à l'échelle nationale. Celui-ci n'a été validé qu'en 2008 après certaines crispations locales, principalement autour de la gestion des niveaux d'eau des barrages gérés par l'Association Syndicale Autorisée (ASA) des Marais de Saint-Gond. Suite à une première période d'animation portée par le Syndicat d'Étude et d'Aménagement, l'État a repris la maîtrise d'ouvrage en 2016. Une période d'animation sur un an a été confiée au CENCA afin de relancer une dynamique et d'analyser les données du DOCOB.



Visite technique avec des propriétaires privés – Mai 2018 - © CENCA

■ Objectifs

La démarche Natura 2000 reposant avant tout sur une démarche contractuelle et volontaire, un listing des propriétaires des marais constitue un évident préalable à toute animation sur ce site. Or, même si le CENCA connaît un certain nombre de propriétaires privés (il est gestionnaire de plus de 100 ha), le marais est très vaste et jamais aucun listing précis et exhaustif n'a été établi. Le conservatoire a donc engagé une importante phase d'analyse cadastrale et foncière à l'échelle du périmètre du site Natura 2000.

■ Méthodologie

Les seules données à disposition du CENCA étaient la couche BDPARCELLAIRE IGN ©, le logiciel VISUDGFIP (conventionnement avec le Ministère des

Finances) qui permet de consulter le cadastre (surface, propriétaire...) ainsi que le site internet cadastre.gouv.fr pour consulter les dernières évolutions du foncier. À partir de ces données, le conservatoire a numérisé sur SIG les parcelles cadastrales incluses en tout ou partie dans le site puis créé une table attributaire avec toutes les informations nécessaires pour chaque parcelle (commune, n° de parcelle, surface cadastrale, type de propriété (communal/privé), indivision/usufructier,...)

■ Principaux résultats

- 823 parcelles sont concernées en tout ou partie par le site Natura 2000 pour un total de 523 propriétaires (incluant propriétaire unique, indivision, nu propriétaire, usu-fructier).
- Le marais est composé de 31 % de terrains communaux et de 69 % de terrains de propriétaires privés.
- La surface moyenne est de 2 ha, la surface médiane n'est par contre que de 0.8 ha, ce qui indique un morcellement et un nombre important de petites à très petites parcelles sur certains secteurs.

Grâce au SIG, le CENCA peut générer facilement des cartes servant de supports pour les réunions et visites techniques sur le terrain. Il a organisé deux visites techniques en mai 2018 sur le terrain. Seuls les propriétaires de plus de 5 ha ont été pour l'instant invités soit environ 60 propriétaires. Aussi, pour chacune des 12 communes, le conservatoire a réalisé des cartes précises avec le parcellaire concerné par le site Natura 2000.

■ Points de vigilance concernant la validité des données foncières disponibles et la confidentialité des données collectées



Photo de drone du marais - © Declic Edition

Les données consultables sur le logiciel VISUDGFIP sont des données de 2015. Le foncier a évidemment un peu évolué sur certains secteurs (plusieurs ventes de parcelles depuis 2015 soit 29 parcelles non identifiées pour 60,23 ha). La BDPARCELLAIRE IGN © à disposition n'avait pas été actualisée suite à un remembrement d'une des communes. Un travail complémentaire de numérisation a dû être réalisé en récupérant les fonds cadastraux sur cadastre.gouv.fr.

Enfin, la confidentialité des données est un autre point primordial de ce travail : la réglementation (Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des

traitements de données à caractère personnel) est très stricte et le CENCA ne peut communiquer à un tiers tout ou partie des données cadastrales récoltées lors de cette analyse.

Bien que fastidieux et chronophage, ce diagnostic foncier constitue un préalable indispensable pour l'animation en cours.

Développer la communication locale : les pépinières de sites Natura 2000

La pépinière de sites internet Natura 2000, mis en place par l'Aten en 2009, permet aux structures en charge de l'élaboration ou de l'animation du Docob de communiquer autour de leur(s) site(s) Natura 2000.

L'objectif principal est de faciliter la communication dans les sites Natura 2000, en permettant à chaque opérateur ou animateur de Docob Natura 2000 de créer un site web pour un ou plusieurs des sites Natura 2000 qu'il anime.

Le site Natura 2000 mis à disposition par l'Agence Française de la Biodiversité (anciennement ATEN) est une coquille vide, au sens où il n'y a pas de contenus pré-rédigés, mais le webmaster Natura 2000 a accès au départ à :

- une interface de gestion des contenus en ligne simple et performante ;
- une arborescence de pages vides et de titres de menus correspondant aux pages nécessaires pour communiquer sur un site Natura 2000 ;
- plusieurs webdesign Natura 2000 prêts à l'emploi, interchangeables et personnalisables.

Ainsi, il n'y a pas d'installation de logiciel nécessaire, seulement un navigateur internet comme Firefox ou IE et pas de nécessité de connaître de codes internet, la maîtrise des logiciels bureautiques étant suffisante. Les sites web mis à disposition des sites Natura 2000 sont prêts à l'emploi, simples d'utilisation et entièrement personnalisables.

Pour plus de détails, vous pouvez vous rendre sur la page : <http://pepiniere.n2000.fr>

À vos agendas !

Du 16 au 18 octobre 2018 à Strasbourg : la région Grand Est accueille le séminaire européen Natura 2000 pour la zone biogéographique continentale.

La région Grand Est et la Commission européenne accueillent à Strasbourg du 16 au 18 octobre prochain le second séminaire Natura 2000 pour la zone biogéographique continentale.

Les séminaires biogéographiques sont l'occasion d'échanger entre acteurs Natura 2000 d'une même zone biogéographique (services de l'État, collectivités, gestionnaires ou animateurs Natura 2000) sur la définition des objectifs de conservation (hiérarchisation des habitats et espèces), les meilleures pratiques de gestion et de sensibilisation du public. Une délégation d'une dizaine de personnes, dont des acteurs issus du territoire Grand Est, représentera la France pour lors de ces journées de rencontres européennes.

6 novembre à Nancy : journée des acteurs Natura à l'échelle Grand Est

La prochaine réunion des acteurs de la politique Natura à l'échelle du Grand Est est prévue le 6 novembre prochain.

Sur le même format que l'année dernière, la matinée sera consacrée à des présentations en salle et l'après midi à des ateliers thématiques en groupe plus restreint.

Le programme précis de la journée et les modalités d'inscription vous seront transmis très prochainement.

26 et 27 novembre 2018 à Pont-à-Mousson : session de formation au Système d'Information Natura 2000 (SIN2)

SIN2 est déployé et prêt pour la saisie, notamment pour les parties « Sites » et « Docob ». La partie « Mise en œuvre » va être réorganisée à l'automne 2018 pour plus de simplicité de saisie. Cependant les données saisies d'ici là seront bien conservées après la mise à jour.

La prochaine session de formation à l'application SIN2 est prévue les 26 et 27 novembre 2018 à Pont-à-Mousson. Au programme, prise en main de l'outil et saisie d'un DOCOB.

Le bulletin d'inscription vous a été communiqué par mail et également via le forum animateur Natura 2000. Il est également disponible sur le site internet de la DREAL.

Pour toute question relative au fonctionnement de SIN2, vos contacts en DREAL sont :

- **Aurore Vidus**, DREAL site de Châlons-en-Champagne :
aurore.vidus@developpement-durable.gouv.fr ou 03 51 37 60 46
- **Christelle Mallaisé**, DREAL site de Metz :
christelle.mallaise@developpement-durable.gouv.fr ou 03 87 56 42 85

A l'automne...

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : évaluation de l'efficacité des mesures de gestion en parcelles Natura 2000

Cette étude propose de définir, pour des mesures de gestion, des méthodes de suivis, incluant un dispositif expérimental et des indicateurs de réussite. L'objectif est de dégager l'effet propre des mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000.

Cet appel à manifestation d'intérêt mis en œuvre par le MNHN sera lancé auprès du réseau de gestionnaire à l'automne 2018. Deux types de mesures seront évaluées à cette occasion :

- la restauration et l'entretien des milieux ouverts ;
- la restauration et l'entretien des mares.

La mise en ligne de cet AMI vous sera communiquée via le forum animateur

Relance des Grands Prix Natura 2000 français à l'automne

En complémentarité des Natura 2000 Awards européens, les Grands Prix visent à valoriser des actions exemplaires réalisées sur les sites Natura 2000 français, à favoriser les échanges entre les acteurs du réseau et à contribuer à une dynamique d'amélioration continue des outils et des méthodes de gestion de la biodiversité.

Les diverses catégories dans lesquelles vous pourrez concourir seront à découvrir à partir de l'ouverture du concours : le 15 octobre 2018. La participation au concours est gratuite. Elle est ouverte à tous les comités de pilotage des sites Natura 2000 en France.

Échanger, partager vos expériences...

Vous souhaitez participer à notre prochaine lettre ?

Envoyez-nous vos photos et projets d'articles à l'adresse mail suivante d'ici fin mai :
natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Vous pouvez également échanger via le forum animation Natura 2000.
Pour vous inscrire sur ce forum, écrivez à l'adresse suivante :

natura2000-animation-subscribe@yahogroupes.fr

Natura 2000 en France

La France s'est attachée à valoriser le patrimoine naturel des territoires en encourageant la prise de conscience collective des enjeux écologiques dans les gouvernances des territoires.



Cuivré des marais - ©E.Poilve

DREAL GF - SP/MCA - N2000-Lettre_02.indd - 4 septembre 2018

